



A l'attention de :
Murat Kurum, Président de la COP 31
Les parties prenantes de la COP31

Lourdes, le 25 juillet 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au sein de la ville de Lourdes nous considérons le vélo comme une mesure importante pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports.

Récemment, nous avons mis en œuvre les mesures suivantes en faveur du développement du vélo :

- élaboration d'un schéma vélo ambitieux ;
- déploiement de stationnement vélo ;
- émergence d'un l'atelier de réparation vélo ;
- animations de sensibilisation à la pratique du vélo du quotidien

A notre niveau, voici nos engagements à horizon 2030 :

- développer un réseau de pistes cyclables structurant, qui permettent de relier les sites majeurs de la ville, en particulier le sanctuaire, la gare, la voie verte et les pôles scolaires ;
- apaiser la circulation en ville, en limitant les vitesses, en réduisant les flux de véhicules et en laissant davantage de place aux mobilités douces,
- accélérer la mise en œuvre notre schéma vélo sur l'ensemble de ses axes ;
- généraliser et renforcer le déploiement de stationnements vélos adaptés et permettre l'intermodalité (gare-vélo/voiture-vélo)
- maintenir chaque année un temps dédié au vélo avec l'organisation d'un événement cycliste accessible à tous les âges pour sensibiliser le public ;
- maintenir et mieux faire connaître l'atelier de dépannage vélo en lien avec nos associations cyclos qui nous accompagnent ;
- continuer de former et d'informer les jeunes pour améliorer la pratique du vélo et favoriser l'autonomie des enfants

En vous partageant nos engagements en matière de politique cyclable à notre échelle locale, nous souhaitons vous inciter à prendre les bonnes décisions concernant le vélo dans vos plans climat à l'horizon 2030.

Cette lettre vous est remise par le COP Bike Ride, un groupe qui a parcouru un tiers de la circonférence de la terre à vélo et en voilier, une action symbolique et considérable qui montre l'ampleur de ce que l'on peut réussir par la mobilité active.

Cordialement,



Marie-Bernadette XERRI,

Maire adjointe en charge de l'environnement et du tourisme durable